

« Comme il sera de toute impossibilité pour moi d'imposer, désormais, à mon administration, la charge de nouveaux engagements, quels qu'ils soient, le moment est venu de faire appel à la générosité du public, à commencer par les habitants de la paroisse et de la ville de Lourdes, directement intéressées au succès d'une œuvre entreprise pour leur plus grand bien.

.
« Je propose donc, comme moyen pratique d'exécution, que M. le curé, du haut de la chaire, sollicite le pieux concours de ses paroissiens, en leur disant que j'unis mes instances à ses appels, et que je serais heureux et fier de voir les habitants de Lourdes s'animer à la générosité envers leur église par l'exemple de ce qu'ont fait leurs évêques. — Toutes les fois qu'un pèlerinage visitera l'église paroissiale, M. le Curé pourra utilement (et je l'y autorise bien volontiers) s'adresser à la charité des pieux visiteurs.

.
« En me rappelant avec bonheur que je suis souvent paroissien de Lourdes, je demande la permission de m'inscrire, à ce titre, en tête de la liste, pour une somme de mille francs.

« Veuillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mes dévoués sentiments.

† Fr.-Xavier, Evêque de Tarbes.
